



Procès-verbal du conseil d'administration du 14/05/2025

MEMBRE CA	FONCTION	PRESENT	ABSENT EXCUSE
FREDERIC BAUDRY	CO PRESIDENT		X
CLAUDE LECOMTE	CO PRESIDENT	X	
JEAN PHILIPPE SOMMEREISEN	ADJOINT AUX PRESIDENTS	X	
MARINE EGRON	CORRESPONDANTE CLUB	X	
VALENTINE BERTAUD	SECRETAIRE GENERALE	X	
HELOISE FORCARI	SECRETAIRE ADJOINTE	X	
FLORIAN LOULERGUE	TRESORIER ADJOINT	X	
MOHAMED MASMOUDI	TRESORIER GENERAL	X	
WASSIM BAHADDOU	ARBITRAGE		X
SYLVAIN JAUMOUILLE	PARTENARIAT		X
LOUIS VISSUZAIN	EVENEMENTIEL	X	

ORDRE DU JOUR :

1-AMENDE SUITE A L'INCIVILITE D'UN PARENT LORS D'UN MATCH

Il a été décidé de faire régler l'amende qui a été imputé au club en raison de l'incivilité d'un parent d'élève face aux arbitres.

Le parent a remboursé le club de l'amende.

A noter que cette situation n'est pas dans nos statuts, et qu'il aurait pu refuser de la rembourser. Il faut intégrer clairement les choses.

Faire un mail de remerciement pour la réactivité du paiement.

2 -Projet de modification des statuts pour intégrer la commission de discipline interne du VHB.

Titre du règlement intérieur à compléter :

Règlement intérieur (applicable au licencié et/ou aux responsables légaux)

Paragraphe à intégrer en fin de règlement intérieur.

En cas de manquement au règlement du club, le bureau directeur pourra adopter des sanctions adaptées allant de la réparation de la faute jusqu'à la radiation du club sans indemnisation en passant par l'avertissement ou la suspension. Toutes sanctions financières infligées au club par la commission territoriale de discipline sera à la charge du ou des intéressés.

3 -Frais de mutation

Les frais de mutation doivent être intégré dans les tarifs d'inscription, il faut que le joueur paie ses frais de mutation de base.

Possibilité de dérogation du paiement de mutation, sur demande, et instruite par le bureau qui définira la prise en charge partielle ou complète et/ou sous conditions.

Voir comment le mettre sur HelloAsso pour récupérer le montant de la mutation dès l'inscription.

4 -Handball TV

7 personnes se sont inscrites pour avoir accès à Handball TV. Après enquête certaines personnes n'ont reçu aucune information quant à cette inscription. Une famille qui a bien reçu les codes et la regarde.

2 familles ont réglé le montant au club.

Mettre une information, et intégrer une ligne dans HelloAsso pour régler le montant.

5 -Section sport étude handball

Formulaire d'inscription disponible sur le site de la fédération, une partie de fonctionnement reste à la charge des parents à hauteur de 140 euros qui sera demandé au club dans lequel les joueurs sont licenciés, le comité ne pouvant facturer directement les parents.

L'année prochaine il y aura 1 fille qui sera inscrite en sport étude. La fédération informe le club.

Mettre dans le règlement intérieur : tout licencié intégrant une section sportive scolaire devra conformément au règlement de celle-ci s'acquitter des frais de fonctionnement décidés par celle-ci.

Gérer ce règlement en parallèle de HelloAsso pour éviter les erreurs, ne concerne que peu de personne.

Fin de la séance